



MONTPELLIER 2020

La lettre de « Sursaut »

Avril 2017, n°47*

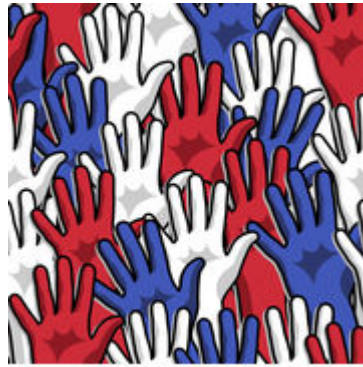
Ne pas accepter l'inacceptable

La France s'honore d'être le pays des droits de l'homme : encore faut-il que ses citoyens n'oublient pas que l'invocation à ces droits ne peut se faire sans la soumission à l'obligation des devoirs. C'est pourtant le triste exemple que nous offrent les candidats aux présidentiels de deux des premières forces politiques de notre pays. En décidant à eux seuls de se faire justice et de fixer le calendrier judiciaire qui les concerne, ils bafouent purement et simplement l'institution dont ils aspirent à être demain les garants. Le premier n'hésite pas à se prévaloir de l'exemple de Jeanne d'Arc pour « passer outre » devant la justice et affirmer ne reconnaître que le peuple comme seul juge. La seconde, qui se revendique de la position de candidate « antisystème », ne craint pas d'invoquer l'argument de son immunité de parlementaire pour se soustraire à la convocation de la justice montrant ainsi son total cynisme politique. A un mois de la date des élections présidentielles, les français se retrouvent ainsi face à une situation sans précédent : deux des principaux candidats sont sous le coup de poursuites judiciaires et tous deux revendiquent le droit de s'y soustraire ! Ne nous étonnons pas si nos voisins démocrates regardent notre pays d'un œil consterné.

Face à cette situation, le silence des médias et des voix qui pourraient faire autorité morale ou intellectuelle est devenu effrayant. Les premiers se cantonnent le plus souvent à des commentaires tièdes noyés dans un tel flux d'informations contradictoires qu'il leur sert à relativiser et abraser la portée de tels comportements. Quant aux seconds ils devraient aller puiser dans le souffle des indignations d'un Stéphane Hessel ou dans le courage d'un Emile Zola.

Notre République et notre démocratie se trouvent en grave danger lorsqu'elles acceptent de voir leur justice ainsi piétinée et leurs institutions ainsi détournées par ceux même qui veulent en incarner la garantie. L'invocation de régimes spéciaux auxquels certains citoyens ont droit du fait de leur mandat devient profondément immorale quand elle est détournée à des seules fins de sauvegarde individuelle. Le recours au peuple contre les juges constitue non seulement une injure faite à ce même peuple qui

ne jouit pas, lui, de tels privilèges mais il constitue une porte ouverte à tous les totalitarismes : l'histoire nous l'a montré dans le passé, elle le montre encore tous les jours.



© Can Stock Photo

Nous ne pouvons accepter de nous habituer à une telle dérive démocratique : elle ne peut qu'engendrer des monstres. Nous devons exiger de nos politiques qu'ils soient dignes des mandats auxquels ils aspirent et qu'ils soient les premiers garants de l'éthique républicaine.

Reconnaissons aux gouvernements de François Hollande d'en avoir imposé les premiers fondements de cette éthique. Même s'ils apparaissent encore fragiles et prudents, ils existent. De la même manière, reconnaissons à la gauche le mérite d'avoir toujours respecté l'obligation du retrait de ses mandats ou de ses fonctions politiques pour toute personne sous le coup d'une mise en examen ou d'une simple démonstration de comportement en porte à faux face aux exigences morales de la fonction qu'elle occupe : la démission de Bruno Le Roux en est une des dernières illustrations.

Nous savons tous qu'il n'existe pas de république angélique menée par des hommes et des femmes « immaculés ». La nature de l'homme comme celle de ses institutions, ne les mettra jamais à l'abri de la tentation de comportements détournés ou du simple glissement délétère qu'opère le temps. C'est pour cette simple raison que tout Etat se dote de règles et de lois. Celles qui concernent la gouvernance en constituent le premier fondement en structurant aussi bien le cumul des mandats, que leur succession, ou encore la transparence financière et la soumission des élus à un régime social commun. Ne constituent-elles pas le préalable de toute démocratie ?

Radio Divergence ... et divergences sur la radio



happy-auxerre.fr

La parution de « Sursaut 4 » a entraîné une certaine notoriété de notre laboratoire d'idées. Nous avons d'abord tenu une conférence de presse le vendredi 3 mars au Club de la Presse de Montpellier : nous y avons présenté nos propositions pour la municipalité et la métropole 4 ans après une première rédaction adressée aux candidats d'alors et à mi-mandat de l'équipe actuelle. L'équipe de Radio

Divergence nous a également ouvert son antenne le lundi 6 mars pour un entretien dans le cadre de son émission « Face à la Presse » : Gérard Dorival et Joseph Mornet ont pu, pendant une heure, exposer notre travail et répondre aux multiples et pertinentes questions de ses animateurs et journaliste.

Le hasard du calendrier a amené Philippe Saurel à nous succéder dans cette émission. Il y a été brièvement interrogé sur l'une de nos propositions développées il y a 4 ans, celle de l'opportunité d'une « pause » de l'action municipale pour lui permettre de se consacrer au bien et bon vivre à Montpellier. Quel dommage que le maire de notre ville et président de la Métropole ait choisi d'éviter la question et de la retourner à notre adresse en nous conseillant de plutôt nous reposer nous-mêmes ! Le travail que nous avons effectué aurait mérité une meilleure attention publique de sa part. La gestion d'une ville ne peut reposer uniquement sur ses élus. Elle doit savoir s'appuyer sur l'engagement de ses citoyens, sous le mode associatif notamment : les ignorer par méfiance ou mépris la prive de ressources vives.

Les 40 ans de l'arrivée de Georges FRECHE à la mairie de Montpellier



montpellier.fr

mairie de Montpellier

Notre premier « Sursaut » commençait par un hommage à l'action de Georges Frêche : Montpellier « a eu pendant longtemps un maire hors du commun qui a su la sortir d'un long engourdissement et la transformer de fond en comble. Visionnaire accompli, il a pu anticiper ses changements en renforçant son économie et son université, en générant un urbanisme à long terme, imaginatif et vivant, en construisant et en modernisant de grands équipements sportifs et culturels et en installant un réseau de lignes de tramway. Il n'était certes pas sans défaut, mais son génie et l'obstination qu'il mettait au service de la ville étaient tels que les habitants de Montpellier et de sa région n'ont retenu que la transformation réussie de la cité provinciale des années 1960 et son dynamisme économique ».

Il est naturel que Montpellier 2020 s'associe aux célébrations de l'anniversaire de la prise de la mairie de Montpellier par Georges Frêche et son équipe municipale. Notre meilleur hommage est sans doute le travail de reprise de propositions pour notre ville que nous venons de publier dans notre « Sursaut 4 ». Nous partons du travail accompli durant ces 40 années et essayons de témoigner, de notre place de simple regroupement de citoyens engagés dans le souci de notre vie publique, de la même exigence et de la même ambition que celle qui lui fut alors insufflée.

Georges Frêche se situait résolument dans une vision sociale de gauche. Le mot fait l'objet de querelles souvent malheureuses aujourd'hui. Replongeons-nous il y a 40 ans : nous en redécouvrirons sans doute quelques fondements.

Raymond DUGRAND (1925 -2017) : il nous a quittés

Jean Paul VOLLE



images.midi Libre.fr

Il était né un 13 janvier, il nous a quittés le 13 février. Certains pourraient y voir un signe du destin.

Le Limousin, Paris, la Résistance, la Sorbonne, Montpellier, l'Université, la Ville... Un parcours géographique, dans le droit fil de l'exode des campagnes, de la montée en puissance des villes, associé à un engagement profond, en politique, sur le plan des idées, dans la quête d'une réinvention de la cité au quotidien. Avec un temps fort, celui de la Libération, quand s'affirme un collectif de jeunes géographes militants, tournés vers l'agrégation, le marxisme et le Parti Communiste en référence, éléments clés d'une période fondatrice de l'homme, de sa pensée. Ce serait réducteur de ne considérer qu'un de ces moments de la vie de Raymond Dugrand tant tout se recoupe, tout se refonde, tout s'articule au besoin de transformer, de contribuer au changement et de s'inscrire dans un parcours baigné de culture, de savoir et d'action. Avec le souci permanent de redonner sens à la cité, à la participation de ses habitants dans leur quartier, lors des grandes orientations du projet de ville.

Réductrice est aussi l'idée que le Montpellier des années Frêche/Dugrand ne serait qu'une vitrine médiatique — de la surdouée aux œuvres des « grands architectes-urbanistes » — un univers de béton paré de modernité alors que la ville historique se mourrait. Ce serait oublier l'écho international de la Technopole, ses retombées économiques. Ce serait également passer sous silence les rapports que Raymond Dugrand a imposé aux acteurs de l'urbanisme montpelliérain pour que l'arbre et l'eau soient au fondement de tout projet résidentiel, que le logement social y trouve une place non distinctive, que les équipements soient en harmonie et autonomisent la vie de quartier. Ce serait aussi passer sous silence sa volonté de redonner ses lettres de noblesse à la ville historique, à son « Ecusson », d'y localiser des équipements structurants (le Corum, l'Agora cité internationale de la danse, le Palais de Justice et le Tribunal administratif), de lancer l'idée de Grand Cœur pour assurer le passage à l'ordre métropolitain, d'accorder place dominante au piéton et amener le tramway place de la Comédie. Ce serait oublier qu'Antigone, pari sur l'avenir, née de l'audace d'une décision et d'un geste architectural, plébiscitée par les Montpelliérains, met au centre le logement social et illustre toujours, 35 ans après son lancement, la modernité de Montpellier. Enfin refuser de voir que le choix d'ouvrir la ville vers la Méditerranée c'était certes redécouvrir les origines, mais surtout de pouvoir mettre en chantier une recomposition qualitative du tissu urbain hétéroclite de la ville fragmentée par des « arborescences urbaines » constitutives d'un nouvel urbanisme.

Pour Raymond Dugrand géographe, les paysages urbains ne peuvent se dissocier des éléments de nature qu'il convient de maîtriser et de la qualité esthétique des lieux. Il conduit avec une vision prospective les travaux à la source du Lez pour assurer l'alimentation des citadins, ceux de protection contre les inondations et le recalibrage du fleuve pour l'intégrer aux horizons de la cité. Il sollicite une équipe de paysagistes pour dessiner le plan directeur de Port-Marianne et donne corps à la notion d'éco-quartier, à la mode aujourd'hui, dès les années 1990 lorsque s'ébauchent les premières maquettes des zones d'aménagement concerté de Port-Marianne.

L'essentiel de l'urbanisation n'est-il pas conditionné par la question foncière ? Raymond Dugrand urbaniste s'efforce de conduire, dès 1977, une politique publique d'intervention foncière (achats, ZAC et ZAD) qu'il juge indispensable pour lutter contre les spéculations rentières, pour placer tout projet dans une logique de maîtrise collective, de cohérence fonctionnelle et sociale. Changer la vie et changer la ville sont étroitement associés dans sa pensée politique qui repose sur la volonté de changement, sur l'affirmation d'un « droit à la ville » nouant entre elles les visions du scientifique, de l'élu et de l'homme d'action. Son œuvre, au-delà des réalisations de la commande architecturale, témoigne d'une dimension visionnaire qui l'insère dans ce que l'on appelle aujourd'hui « la fabrique de la ville ». Ce qui implique une conception à long terme de l'aménagement public, une intelligence stratégique de direction, d'animation, de dialogue et de négociation pour répondre aux exigences de la croissance démographique et construire des partenariats productifs avec les acteurs privés de l'urbanisation. Le professeur avait enseigné à ses étudiants l'ordre des territoires, les logiques sociales qui les déterminent et en tracent les évolutions, le rôle des villes capitales pour en définir les dynamiques et les organisations. Sa pensée s'inscrivait dans l'indispensable nécessité d'une recherche appliquée. Montpellier ne s'offrait-elle pas comme instrument de connaissance et d'action ? Par la remise en cause de ses bases sociales nées de la rente foncière et immobilière, de ses formes urbaines de mise à l'écart des grands ensembles populaires mal raccordés à la ville historique, par une politique de rupture définie dans le livre blanc « Citoyens et urbanisme » lors des élections municipales de 1977, il va donner sens à l'avenir de la future métropole. Le rôle politique de l'adjoint à l'urbanisme n'était-il pas alors d'articuler la pensée de la ville rêvée à la réalité d'un terrain que le géographe plaçait au cœur de ses engagements. Tout un programme ! Et un long cheminement que Raymond Dugrand se plaisait à qualifier avec modestie, évoquant le travail efficace des équipes qu'il animait, l'indispensable temps long pour faire la ville et celui du temps court de la décision, riche de contradictions, exigeant intelligence, assurance et détermination pour marier l'utile à l'agréable, pour gérer la totalité du projet dans ses moindres détails et éviter l'exclusion. L'homme s'est effacé. Il nous laisse les témoignages d'un quart de siècle de passion au service de Montpellier, sa ville.

L'éclaircie Destremeau

Gérard DORIVAL



vendeeglobe.org

L'ovation formidable faite à Sébastien Destremeau, marin toulonnais, franchissant à la dernière place le « Vendée Globe », près de six semaines après le vainqueur, est chargée de sens.

Le public est plutôt d'emblée prompt à s'identifier au leader, par procuration, s'attribuant une victoire pour laquelle il n'est pour rien, sauf à avoir mis de la passion et de la ferveur dans un soutien généreux. Le poulidorisme ou la propension française supposée à préférer les vaincus n'est pas de circonstance : l'hommage populaire appuyé porte le témoignage d'une reconnaissance : il aura bouclé la boucle, ce

dont notre Kito, meurtri, aura été empêché, par accident et surtout il aura souffert beaucoup plus longtemps que les autres, ce qui mérite respect

La foule ainsi spontanément rassemblée a insufflé un vent de fraîcheur et de profonde humanité, nous éloignant de bien des miasmes du moment.

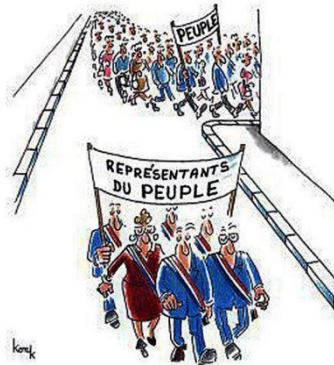
Allons, il ne faut pas désespérer des « gens ». Certains ressorts collectifs font du bien et sont source d'espérance.

Citoyens contre élus ?

Gérard DORIVAL

Les parlementaires se sont, à nouveau, collectivement déconsidérés, récemment, en refusant le contrôle de leurs frais professionnels puis en réduisant le délai de prescription des délits occultes ou dissimulés.

Certains d'entre eux ont, individuellement, défrayé la chronique par des prévarications et détournements de fonds publics. Pour autant l'amalgame du slogan primaire « tous pourris », qui n'a par ailleurs rien d'innocent, est irresponsable et n'est en rien adapté à une situation qui mérite moralisation et réforme en profondeur.



Dessin de Konk (lac9.com)

Les nombreux mouvements de citoyens qui, fort heureusement, se développent, sont mus par des motivations éminemment généreuses et démocratiques.

On ne peut cependant qu'être inquiet du déferlement débridé des expressions haineuses et sommaires via les réseaux sociaux d'un nombre insoupçonné de con « citoyens » ou des tendances aussi de voir « midi à sa porte », au nom d'intérêts seulement particuliers et individualistes. Quant au dernier avatar, nihiliste et calamiteux, le PRAF (« Plus rien à foutre ! ») dépeint par Brice Teinturier, il nous plonge dans un abîme, pas seulement de perplexité.

La démocratie représentative est malade du comportement de ses acteurs mais les alternatives qui s'annoncent sont bien pire. Ne « lâchons pas la proie pour l'ombre ».

Ou au contraire : Citoyens avec les élus!

Jean MAILLET

PRAF : « plus rien à foutre » - et si c'était un peu plus complexe ?

Aujourd'hui les initiatives citoyennes se multiplient, les associations sont actives dans tous les secteurs de la société et prennent en charge beaucoup d'initiatives.

Ils se prennent en charge, ils n'attendent pas tout de la puissance publique, de leurs élus.

Ils s'organisent, ils participent au vivre ensemble dans la cité, dans leur territoire.

La question posée : à quel moment ces initiatives, leurs acteurs rencontrent-ils leurs élus ?

A quels moment les élus acceptent-ils d'écouter et d'entendre les initiatives citoyennes ?

Aujourd'hui le challenge, et ça fonctionne ici et là dans des villes et des agglomérations, est de construire ensemble, citoyens et élus, des projets de vie pour leur territoire. C'est peut-être la meilleure façon de lutter contre le ou les PRAF !

« Joseph Beuys appelait à la démocratie directe. J'ai toujours été contre. Ça mène à la guerre, car les masses sont incontrôlables »

Anselm Kiefer



Anselm Kiefer est l'un des plus grands artistes contemporains : sa récente exposition au Centre Pompidou à Paris a été saluée comme un événement mondial et a rencontré un énorme succès. Le musée Rodin de Paris vient de lui laisser carte blanche pour y exposer des aquarelles, des toiles et des vitrines au même moment où le centenaire de la mort du sculpteur est célébré par une grande exposition au Grand Palais. Rappelons-nous qu'Anselm Kiefer a vécu de 1992 à 2007 dans notre région, à Barjac au pied des Cévennes gardoises : on peut encore y apercevoir les grandes tours élancées et chancelantes qui entourent les bâtiments de son atelier.

L'artiste est né en Allemagne en 1945 : s'il n'a pas connu directement la guerre et le régime nazi, il a néanmoins vécu son enfance et sa jeunesse dans toutes les dures années qui les ont suivis dans un milieu familial marqué par un père, officier de la Wehrmacht, que la guerre « avait complètement détruit ». Ses œuvres en sont durablement marquées. C'est pour cette raison que son commentaire de la phrase de son aîné et maître doit attirer toute notre attention : « *Joseph Beuys appelait à la démocratie directe. J'ai toujours été contre. Ça mène à la guerre, car les masses sont incontrôlables* ». Josef Beuys a, lui aussi, été marqué par la guerre. Pilote de la Luftwaffe sur le front russe, son avion est abattu et est recueilli par des nomades tartares avant que l'armée allemande le rapatrie. Il conçoit alors son art comme une thérapie destinée à guérir la société de ses maux et utilise les matériaux qui lui ont sauvé la vie après son accident : feutre, graisse, croix rouge, miel, sang, os, etc. Anselm Kiefer ne partage pas ce mysticisme de l'art. Il connaît le poids de l'histoire et de certaines visions idéalisées de l'homme et surtout des effets de masse. Dans l'interview qu'il a donné à Télérama cette semaine, la journaliste Yasmine Youssi lui pose la question : « *quel regard vous posez sur la France, où vous vivez depuis 1992 ? – je sens quelque chose de dangereux*, répond-t-il. *Une force qui refuse l'Europe. L'irrationnel pourrait dominer* ».

Joseph MORNET

Soutien aux réfugiés de Nîmes



francetvinfo.fr

Un appel a été lancé par les quinze associations qui accueillent à Nîmes des personnes, la plupart réfugiées du Soudan, dans deux Centre d'Accueil et d'Orientation suite au démantèlement de la « jungle de Calais ». Elles sont sur le point d'être convoquées par la préfecture du Gard pour être renvoyées dans le premier pays par lequel elles sont entrées en France, soit l'Italie pour la plupart. Cette procédure, appelée « procédure de Dublin » n'est pas obligatoire : le Préfet peut ne pas l'appliquer et autoriser une demande d'asile en France. C'est, entre autres, le vœu qu'avait exprimé par Bernard Caseneuve lorsqu'il était ministre de l'intérieur : « *Je ne souhaite pas qu'à partir des CAO on procède à des opérations de 'dublinage'* » (Ouest-France du 28-10- 2016).

L'Italie se trouve actuellement débordée par le nombre de réfugiés qui arrive sur son sol. Elle est contrainte souvent de renvoyer les personnes vers leur pays d'origine sans procédure officielle d'expulsion. Renvoyer ces réfugiés vers l'Italie revient donc à les renvoyer vers le Soudan, pays qu'elles ont fui et qui est ravagé par la guerre. Des courriers individuels peuvent être adressés au Préfet pour soutenir la cause de ces réfugiés et regretter que le Préfet ait été, pour l'instant, insensible aux demandes de rencontre avec les associations. Il suffit de les adresser à : Monsieur le Préfet du Gard, 1 rue Guillemette, 30045 Nîmes, cedex 9.

***NB : Vous aurez noté que le numéro d'avril porte le chiffre 47. Nous nous sommes, en effet, aperçus que nous avons redoublé un numéro et rectifions donc l'erreur.**

RAPPEL :

Plus que jamais nous rappelons que **cette « Lettre » doit être l'affaire de tous ...** N'hésitez pas à transmettre vos courriers et articles à notre rédaction en les adressant à Joseph MORNET : mentor.jch@numericable.fr.

Les documents de « MONTPELLIER 2020 » sont consultables sur son site www.montpellier-2020.fr : vous pouvez y trouver, outre nos textes, les documents et images de notre journée de Narbonne, des comptes rendus de presse, des tweets ... n'hésitez pas à inter réagir !

BULLETIN D'ADHESION

Monsieur, Madame ou raison sociale :

Profession ou statut social :

Habitant

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

s'acquitte de la somme de 25 €

au titre de l'année 2017 et est membre de l'Association MONTPELLIER 2020

Payable par chèque à l'ordre de « **association Montpellier 2020** »
Adresser à **2 rue Jeanne d'Arc, MONTPELLIER, 34000**

Fait à :

le :

Signature :